

# Les sentinelles de l'eau de l'Office hydraulique

Consommation des particuliers, forages, sources, piscines, etc. Le labo en moyens humains et technologiques pour protéger, au quotidien,

Il y a un an à peine, le laboratoire de l'OEHC, l'office équipement hydraulique de la Corse, défrayait la chronique pour avoir emporté le bras de fer contre un concurrent lyonnais dans l'appel d'offres lancé par l'Agence régionale de la Santé. Le rival était moins cher, c'est incontestable, mais il a finalement perdu le marché pour au moins trois raisons : il ne disposait pas de toutes les accréditations, sa situation économique, déjà précaire à l'époque, s'est depuis détériorée, mais surtout, il avait un handicap rédhibitoire qui était un atout maître pour le laboratoire bastiais, la proximité géographique, avec pour corollaire, le niveau très élevé de réactivité.

« C'est un argument qu'il ne pouvait pas nous opposer, explique le chef du laboratoire, François Santoni. Un simple exemple. Imaginons un problème d'eau urgent à Galeria, il est impossible de respecter les délais légaux de dix-huit heures pour se déplacer, prélever, analyser et transmettre les résultats aux autorités si on n'est pas sur place ».

### « Nous ne baissons jamais la garde »

François Santoni donne encore l'exemple, authentique cette fois et datant de la veille, d'une importante commune de Haute-Corse confrontée à une pollution épisodique. Le devoir de confidentialité lui interdit de communiquer son nom, « mais nous sommes intervenus à deux reprises pour des prélèvements puis pour donner des conseils. C'est d'ailleurs tous les jours, dans ce bureau, que des élus me téléphonent pour me faire part de leurs préoccupations liées à l'eau et que nous mettons aussitôt à leur disposition ».



Immersion dans ce laboratoire, qui s'étire sur deux étages et 500 m<sup>2</sup>, dirigé par François Santoni.

Si les analyses se paient, évidemment, les conseils, eux, ne sont jamais facturés. Cette confiance, qui s'est patiemment construite avec les maires et d'autres collectivités, n'est pas le moindre gage de sécurité sanitaire pour la population. Car l'essentiel est là et pas ailleurs. « Nous menons une mission de service public d'intérêt général, on travaille tout simplement pour la santé

des gens », insiste le chef adjoint Jean-François Gandon. C'est la polémique médiatique autour de l'appel d'offres de l'ARS qui a fait prendre conscience l'équipe du labo que son rôle était méconnu du grand public, alors qu'il est au cœur de la vie quotidienne, à travers le geste anodin d'ouvrir le robinet. « Nous ne baissons jamais la garde pour être à la fois très présents et très réactifs

avec u protégé Cela si Corse r à boire res et tons, la liorée. alors q notre g



# 6 000 échantillons

## L'histoire

Le laboratoire a été créé en 1957 à l'époque de la Somivac, avec une activité exclusivement orientée sur la mise en valeur de la Corse, l'agronomie et la pédologie, l'étude scientifique des sols. Avec la bidépartementalisation de 1976, il lui a été demandé d'assurer en plus le contrôle sanitaire des eaux.

## Les missions

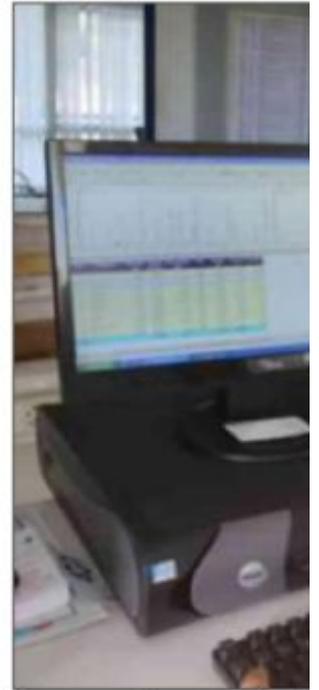
Spécialisé dans l'analyse des eaux (consommation humaine, eaux de loisir, eaux souterraines et de surfaces...), le labo a un rôle important pour les collectivités mais aussi les particuliers (traitement des eaux usées, boues, déchets, conseils et expertises...)

## Le personnel

La structure fonctionne avec un noyau permanent de treize personnes mais l'effectif augmente jusqu'à vingt en période estivale. L'équipe technique, hautement qualifiée, est composée d'un chef de laboratoire, six ingénieurs, deux adjoints techniques, trois préleveurs et un rédacteur.

## Les chiffres clés

L'activité du laboratoire de l'Office hydraulique, c'est environ 6 000 échantillons traités chaque année, ce qui représente 90 000 paramètres



## Aux manettes, une équipe

analysés. Le contrôle sanitaire des eaux constituant 80 % de son activité. Une mission chiffrée, dans le cadre de l'appel d'offres, à 800 000 euros par

## La confidentialité

Ses principaux clients sont l'Agence régionale de la santé, l'EDF, les offices de la CTC et les communes, communautés et syndicats de communes. Le labo est tenu à la plus stricte confidentialité. Une clause d'autant plus respectée qu'elle

Source : Corse matin du 21/10/2014